

ACCELERER LA CROISSANCE DE VOS ACTIVITES AERONAUTIQUE, SPATIAL, DEFENSE

LES BENEFICES D'UNE ADHESION

- ☑ **Intégrer un réseau dynamique d'acteurs performants** dans le domaine aéronautique, spatial, défense.
- ☑ **Bénéficier d'échanges d'expériences entre membres** de l'association.
- ☑ **Accéder à un réseau d'expertises et à des aides techniques** pour réaliser vos projets.
- ☑ **Participer à des missions collectives** pour développer vos activités.
- ☑ **Développer de nouveaux partenariats** pour accélérer vos projets.
- ☑ **Sécuriser vos décisions stratégiques** en accédant à une information marché qualifiée.
- ☑ **Renforcer votre image et votre notoriété** par votre appartenance à un réseau reconnu.

Rejoignez-nous pour booster votre développement !

NOS PARTENAIRES



AUVERGNE – RhôneAlpes*

SERVICES AUX ADHERENTS

| Services | Non adhérent | Adhérent |
|--|-----------------------|----------|
| • Réunions d'information, d'échanges | | ✓ |
| • Accès aux supports des réunions d'information | | ✓ |
| • Accès aux actions, missions, salons, conventions | | ✓ |
| • Accès aux tarifs négociés | Avec frais de dossier | ✓ |
| • Conseil pour vos projets à l'international | | ✓ |
| • Autres groupes de travail spécifiques (clubs) | | ✓ |
| • Liste des adhérents | ✓ | ✓ |
| • Annuaire adhérents (infos détaillées) | | ✓ |
| • Carnet d'adresses | | ✓ |
| • Newsletters | ✓ | ✓ |
| • Revue de presse mensuelle | | ✓ |
| • Annual review (publication annuelle) | | ✓ |
| • Assistance à la rédaction de communiqués de presse | | ✓ |
| • Q&A spécifiques | | ✓ |
| • Référencement sur www.aerospace-cluster.fr et www.aerospace-cluster.com | | ✓ |
| • Labellisation de projets | | ✓ |
| • Lobbying financement de projets | | ✓ |

ADHESION 2016

Nom de l'organisme :

Souhaite adhérer à l'association Aerospace Cluster Auvergne-Rhône-Alpes

Formulaire à renvoyer accompagné de votre règlement par chèque établi à l'ordre de l'association Aerospace Cluster Auvergne-Rhône-Alpes

Aerospace Cluster Auvergne-Rhône-Alpes
c/o CCIR Rhône-Alpes
32 quai Perrache, CS 10015
69286 Lyon Cedex 02

Votre demande d'adhésion sera étudiée par le secrétariat de l'Association.

- o Si votre demande est conforme aux critères d'adhésion⁽¹⁾, votre demande sera validée. Le secrétariat de l'association vous confirmera votre adhésion dans un délai d'un mois maximum.*
- o Si votre demande ne satisfait pas aux critères d'adhésion définis, elle sera présentée au Bureau de l'association qui statuera sur sa recevabilité. Le secrétariat de l'association vous confirmera alors votre adhésion ou son rejet.*

(1) Critères d'adhésion : voir annexe page 13

REPRESENTANT LEGAL

Nom :
Prénom :
Titre :
Tél. :
Fax :
E-mail :

CONTACTS POUR L'ASSOCIATION

Référents sur les sujets liés à l'association et destinataires des informations et publications (exemple : revue de presse)

Représentant de l'adhérent au sein de l'association (si différent du représentant légal)

Nom :
Prénom :
Titre :
Tél. :
E-mail :

Autres contacts

Nom :
Prénom :
Titre :
Tél. :
E-mail :

Nom :
Prénom :
Titre :
Tél. :
E-mail :

Nom :
Prénom :
Titre :
Tél. :
E-mail :

Nom :
Prénom :
Titre :
Tél. :
E-mail :

Nom :
Prénom :
Titre :
Tél. :
E-mail :

PRESENTATION DE VOTRE ORGANISATION

Type d'organisation

- Entreprise
- Etablissement d'enseignement, formation, recherche, laboratoire
- Institution
- Autre (préciser) :

Structure Juridique

N° SIRET ou Unité Administrative Immatriculée (pour les établissements de formation)
.....
Code NAF (le cas échéant) :

Localisation de l'organisme

Adresse :
Code Postal :
Ville :
Année de création :
Site Internet :
Effectif global :
Effectif R&D ou technique :
Chiffre d'Affaires k€ (2015) :
% aérospatial et défense :
% activité export :
Pays ou zone d'export :
Implantation commerciale à l'étranger (précisez le/les pays) :
Implantation de production à l'étranger (précisez le/les pays) :
Etes-vous filiale d'une autre entité ?
Possédez-vous des participations dans une autre entité ?
Bénéficiez-vous d'un statut particulier, si oui précisez ?

Activité et marchés

Décrivez en quelques lignes l'activité de votre organisation. Ce texte est destiné à être publié lors de l'adhésion à l'association dans les différents supports : newsletter, site web, annuaire...

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Version anglaise

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- J'autorise la publication de ce texte sur les supports de communication de l'association (site web, newsletters, annuaire...)

ACTIVITES AERONAUTIQUE, SPATIAL, DEFENSE (ASD)

Activités et produits ASD

.....
.....
.....
.....
.....

Programmes ASD (ex : A320, A350, B787, CFM56, CSeries, MS21...)

.....
.....
.....

Principales références clients

.....
.....
.....

Système qualité

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> ISO 9001 | <input type="checkbox"/> EN 9100, 9110, 9120 |
| <input type="checkbox"/> EASA Part 21 | <input type="checkbox"/> FAR 145 |
| <input type="checkbox"/> EASA Part 145 | <input type="checkbox"/> ISO 14001 |
| <input type="checkbox"/> RAQ | <input type="checkbox"/> AQAP 120 |
| <input type="checkbox"/> NADCAP | <input type="checkbox"/> ISO 17025 |
| <input type="checkbox"/> Autres :..... | |

CARTOGRAPHIE DES COMPETENCES

Principal type d'activité

(Sélectionner un seul type d'activité en mettant un « 0 »)

| | |
|---------------------------------|---------------------------------------|
| <i>Engineering & design</i> | Ingénierie et R&D |
| <i>System design and build</i> | Conception et réalisation de systèmes |
| <i>Design & Build</i> | Conception et réalisation |
| <i>Build to Print</i> | Production |
| <i>Spares</i> | Pièces de rechange |
| <i>Service</i> | Services |

Principales compétences technologiques

(Sélectionner jusqu'à 3 domaines de compétences en mettant un « 0 »)

| | |
|--|---|
| <i>Materials</i> | Matériaux |
| <i>Mechanics and metallurgy</i> | Mécanique et métallurgie |
| <i>Electrical and electronics (hard and soft)</i> | Electrique et électronique (hard et soft) |
| <i>Plastics and composites</i> | Plastiques et composites |
| <i>Painting, coatings and surface treatments</i> | Peintures, revêtements et traitements de surface |
| <i>Tooling</i> | Outillages |
| <i>Tests and control</i> | Essais et contrôle |
| <i>Industrial process (machines)</i> | Processus industriel (Machines) |
| <i>MRO</i> | MRO |
| <i>Ground support equipment</i> | Equipements au sol (GSE) |
| <i>Training</i> | Formation |
| <i>Research</i> | Recherche |
| <i>Logistics</i> | Logistique |
| <i>Computer services (simulation, software, ...)</i> | Services informatiques (simulation, logiciels, ...) |
| <i>Other services</i> | Autres services |

VOTRE LIEN AVEC L'ASSOCIATION

Quelles sont les motivations de votre adhésion ?

.....
.....
.....

Quelles sont vos attentes vis-à-vis de l'association ?

.....
.....
.....

Souhaitez-vous être contacté par un membre de l'équipe de l'association ?

.....

VOS ENGAGEMENTS

Etre membre de l'association Aerospace cluster Auvergne-Rhône-Alpes, nécessite non seulement l'adhésion pleine et entière à ses objectifs, la participation active aux instances statutaires (ou se faire représenter), mais aussi d'être le promoteur actif de l'association tant en France qu'à l'étranger.

La participation et la représentation aux réunions des instances statutaires doivent se faire volontairement dans un esprit commun de cohésion, de dynamisme et de performance en vue de l'accomplissement de l'objet de l'association Aerospace cluster Auvergne-Rhône-Alpes : développer au plan régional, national, européen et international la compétitivité de la filière aéronautique, spatial, défense de notre région.

Nom de l'organisme (Cachet) :

Nom du représentant légal :

Date et signature

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion à l'association Aerospace Cluster Auvergne-Rhône-Alpes. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à : contact@aerospace-cluster.fr

Barème des cotisations 2016

Le montant de la cotisation est forfaitaire.

Elle est due pour l'année civile en cours quelle que soit la date de l'adhésion (*Article 7.1 des statuts*).

| Montant des cotisations pour l'année 2016 | | |
|--|-------------------|--------------------|
| Nature du membre | Montant HT | Montant TTC |
| Entreprises < 20 personnes | 300 € | 360 € |
| Entreprises > 20 personnes | 500 € | 600 € |
| Organismes de recherche & formation | 500 € | 600 € |
| Autres (consultants, partenaires ...) | 500 € | 600 € |

VOS CONTACTS

Frédéric ANTRAS

Délégué

antras@aerospace-cluster.fr

04 72 11 43 31 / 06 72 04 61 38

Pascale ARCHER

Assistante

contact@aerospace-cluster.fr

04 72 11 43 63

Fax : 04 72 11 43 23

Françoise GALVIN

Responsable Développement International

galvin@aerospace-cluster.fr

04 72 11 41 16 / 06 38 56 31 60

⁽¹⁾ Extrait du Règlement Intérieur

ARTICLE 1 : CRITERES D'ADHESION

1. *Membre adhérent*

L'adhésion à l'Association, compte tenu de son ambition et de ses objectifs, est soumise aux critères suivants.

Pour devenir membre en qualité de « membre adhérent », le candidat devra :

« Collège industrie »

- a. Avoir son siège ou un établissement secondaire en Auvergne-Rhône-Alpes.
- b. Réaliser à partir de son établissement régional plus de 10% de son chiffre d'affaires ou au moins 1 million d'euros dans le domaine d'activité aéronautique et spatial.
- c. Développer une activité de conception, ingénierie, fabrication, essais, services.
- d. Ne pas présenter d'antécédents « négatifs » qui pourraient nuire à l'image de l'Association et de ses membres.

« Collège enseignement, recherche, formation »

- a. Avoir son siège ou un établissement en Auvergne-Rhône-Alpes.
- b. Développer à partir de son établissement rhônalpin une activité d'enseignement, de recherche ou de formation en lien avec le marché aéronautique et spatial et ses acteurs.
- c. Ne pas présenter d'antécédents « négatifs » qui pourraient nuire à l'image de l'Association et de ses membres.

« Collège institution »

- a. Avoir son siège en Auvergne-Rhône-Alpes.
- b. Apporter son support à l'Association pour la réalisation de ses objectifs au travers un soutien de nature financier, technique, logistique.

Les candidatures qui ne répondent pas à ces critères feront l'objet d'un examen par le Conseil d'Administration qui pourra, à titre dérogatoire, décider de leur recevabilité.

2. *Membre associé*

Pourront devenir membres en qualité de « membre » de l'Association, les candidats ne répondant pas aux critères de « membre adhérent ». Leur candidature fera l'objet d'un examen par le Conseil d'Administration qui pourra seul décider de leur recevabilité.

ARTICLE 3 : ENGAGEMENT DES ADHERENTS

Etre membre de l'Association implique, non seulement l'adhésion pleine et entière à ses objectifs, la participation active aux instances statutaires, mais aussi d'être le promoteur actif de l'Association tant en France qu'à l'étranger.